

Au soir du 24 novembre 2013, et quel que soit le résultat des votations organisées dans le Jura-Sud et dans le canton du Jura, la région connaîtra de profonds changements à l'échelle politique.

En toute connaissance de cause

En cas de double OUI, la procédure définie dans la Déclaration d'intention du 20 février 2012 poursuivra son cours avec l'élaboration d'un concordat intercantonal puis l'élection d'une assemblée constituante chargée de dessiner les contours d'un nouveau canton romand.

Un résultat négatif enregistré dans l'un des deux arrondissements – ou dans les deux – laissera aux communes du Jura-Sud qui le souhaitent la possibilité d'un rattachement au canton du Jura. Mais il viendra surtout modifier fondamentalement les relations entre les deux régions.

Comme l'a écrit l'exécutif jurassien dans son dernier rapport annuel sur la reconstitution de l'unité du Jura: «Si l'une des populations estime, le 24 novembre, que la communauté d'intérêts qui lie le Jura et le Jura bernois n'est pas suffisante pour entrer dans le processus de création d'un nouvel Etat, le Gouvernement jurassien en prendra acte. Sous réserve de la procédure appliquée aux communes du Jura bernois, le canton du Jura entretiendra alors avec le canton de Berne les mêmes relations qu'il entretient avec les autres cantons voisins dans le cadre institutionnel fédéral. Les deux cantons supprimeront les structures qu'ils avaient instaurées pour promouvoir la collaboration interjurassienne. L'Assemblée interjurassienne, en particulier, sera dissoute.»

Le processus politique initié le 25 mars 1994 par la Confédération et les cantons de Berne et du Jura prendra donc fin coûte que coûte. L'Assemblée interjurassienne, chargée notamment de proposer des instruments de collaboration et de favoriser la création d'institutions communes, disparaîtra du paysage jurassien comme cela est convenu dans la Déclaration d'intention du 20 février 2012 qui stipule: «Le conflit jurassien au sens de l'Accord du 25 mars 1994 est considéré comme réglé lorsque les processus décrits dans la présente déclaration sont arrivés à leur terme. L'Accord du 25 mars 1994 devient alors caduc et l'Assemblée interjurassienne est dissoute. Si un nouveau canton ne voit pas le jour, les relations interjurassiennes sont maintenues dans un esprit confédéral.»

Les propos des ministres jurassiens allant dans ce sens ont irrité les partisans d'un Jura-Sud bernois. En déclarant qu'ils ne s'emploieraient plus à explorer toutes les possibilités de coopération avec le Jura méridional et qu'en matière de coopération, il n'y aurait plus de statut privilégié avec celui-ci, mais des relations exclusivement intercantionales, les membres du Gouvernement jurassien n'ont aucunement voulu intimider leurs frères du Sud.

Ces déclarations nous rappellent simplement les conséquences qu'aurait un tel résultat sur les relations interrégionales. Il ne s'agit ni de menaces ni de spéculations mais de ce que prévoit l'accord du 20 février 2012 en cas de non. Au Jura-Sud d'en être parfaitement conscient!

Le Mouvement autonomiste jurassien invite Force démocratique à débattre

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2855 • abonnement annuel: 90 fr. • 29 août 2013 • Paraît le jeudi

Du « Fip-Fop » au « Flip-Flop »

En des temps lointains, au siècle passé pour tout dire, nos braves probernois avaient tenté d'organiser une manifestation au « Moulin » à Moutier. Ce fut un four. Ce qui nous permet de dire qu'ils avaient enfin réalisé une première: être au four et au « Moulin ».

Instruite par l'inexpérience, Virginie Heyer, maire de Perrefitte, rêva de monter un bastingue sous couvert de 1^{er} août. A cette occasion, elle espérait se mettre en avant et, dans un mouvement de ferveur patriotique suisse, pistonner la propagande pour le NON en novembre prochain. Accessoirement, elle croyait dérouler le tapis rouge de son ascension politique. Ce devait être un tremplin pour sa carrière.

Une affiche d'enfer

Hélas, le peuple, cet animal capricieux, oublia de venir. Ce fut le bide. On attendait des foules, il vint une misère. Seuls les frais étaient bien là, impitoyables. Il manquait juste les gogos pour les couvrir. Jadis, on connut le « Fip-Fop », séances de cinéma pour les enfants financées par NPCK (Nestlé-Peter-Cailler-Kohler). A Perrefitte, ce fut « Flip-Flop », avec Virginie qui flippait et le public qui floppa.

Pourtant, elle avait prévu une affiche d'enfer pour la fiesta: Manfred Bühler, rock-star de l'Erguël, Werner Luginbühl, conseiller aux Etats, un groupe folklorique lucernois, un joueur de cor des Alpes, bref, la fine fleur de la chanson française. Ces staufiffreries étaient supposées convertir les indigènes romands aux charmes du « Grosskanton pilink », où l'on parle effectivement deux langues: le « Bärntütsch » et l'allemand (le premier mieux que le second).

Salauds!

Malheureusement, tout a un prix en ce monde, et ce prix se traduit par des factures. Quand il s'agit de les régler, on trouve encore moins de monde qu'au flop. La commune de Perrefitte a fait savoir qu'elle n'y jouerait pas. Acculée par son impéritie, Virginie Heyer a prétendu s'être assurée de « garanties privées » pour éponger la douloureuse. Elle l'aurait dit avant si c'était vrai.

Dans la foulée, elle a affirmé être l'objet de manœuvres en coulisse à cause de son activisme bernophile. Autrement dit, son bide serait dû aux Jurassiens, qui ne se sont pas précipités pour assister à une bouffonnerie insultant leurs goûts et leurs convictions. Salauds!

A la caisse, les dinos!

Comment peut-on proférer de telles sottises? La réponse se trouve dans « les garanties privées », alias Marc-André Houmard (son mentor avoué) et « Force bernocratique » derrière lui. Les dinosaures sont priés de passer à la caisse, ce qui était plus aisé quand ces caisses étaient noires. Ce coup-ci, ce sera de leur poche. Les connaissant, on aimerait être une mouche.

Résumons. Virginie Heyer a monté un bidule foireux qui lui a claqué entre les doigts. Ce sont des choses qui arrivent. Comme l'heure est venue de régler l'addition, la commune de Perrefitte refusant de casquer pour ses fadaïses, elle en est réduite à faire la manche auprès des diplodocus bernolâtres, avec des arguments qu'aucun Tsigane roumain assis devant la Coop n'aurait le culot d'invoquer. On touche le fond, à défaut de toucher des fonds.

Pourtant, Virginie se dit économiste. Pierre-Alain Droz, le contribuable étoile de l'UDC, aussi.

A qui se fier?

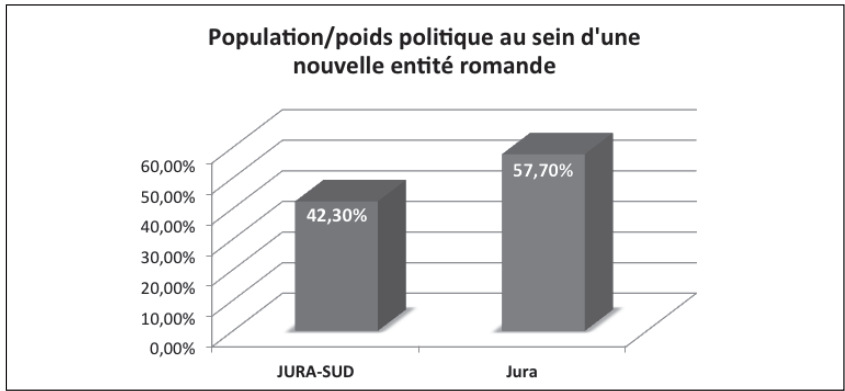
● Alain Charpillouz

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce aux conditions cadres mises en place au sein du canton du Jura ainsi qu'à la main-d'œuvre qualifiée de l'Arc jurassien, les perspectives de création d'emplois pour les années à venir sont extrêmement réjouissantes dans le Jura.

Parmi les grands projets qui vont voir le jour et dont la presse a beaucoup parlé, citons Swatch Group à Boncourt (création de 700 emplois), Sonceboz SA à Boncourt (création de 100 emplois), TAG Heuer à Chevenez (création de 100 à 150 emplois) ou le groupe Richemont à Glovelier (création de 100 à 300 emplois).

Au sein d'une entité romande, le Jura-Sud bénéficiera d'une promotion économique de proximité et d'un poids politique significatif pour œuvrer à son développement et à la diversification de son tissu économique.



Renforcement du secrétariat

Nous cherchons à renforcer notre secrétariat pour faire face à la charge de travail liée au prochain vote du 24 novembre. Pour ce faire, nous aimerions trouver un ou une militante qui puisse consacrer une dizaine d'heures par semaine pour différents travaux spécifiques et ponctuels, à effectuer au secrétariat de Moutier ou à la maison lorsque c'est possible.

La personne recherchée doit très bien maîtriser les outils Office (Word et Excel) et avoir une bonne capacité de rédaction en français. Début de la fonction le plus rapidement possible, et cela jusqu'à fin novembre. Rémunération à discuter.

Si vous êtes disponible, merci de prendre contact par courriel avec notre secrétaire général, Pierre-André Comte: comte.pa@bluwin.ch.

● Mouvement autonomiste jurassien

AIJ

Nouveau délégué

Le Conseil exécutif du canton de Berne a nommé Patrizio Robbiani, de Moutier, en qualité de membre de la délégation bernoise auprès de l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Il succède à Micheline Huguelet Cuixeres, de Vauffelin, qui a démissionné.

Economie

BaselArea : bilan positif

L'accord de coopération entre le canton du Jura et BaselArea sera reconduit pour la période 2014-2017. Le Gouvernement jurassien l'a décidé dernièrement, estimant que la collaboration avec cet organisme de promotion économique apportait – et apportera encore à l'avenir – beaucoup d'effets positifs pour la région. Le Jura continuera donc à se présenter sur les marchés étrangers sous le label BaselArea et disposera toujours d'une antenne BaselArea à Delémont, au sein du Bureau du développement économique. La contribution annuelle du canton du Jura demeure inchangée (250 000 francs).

Doubs

Mesures de sauvetage

Les vieux barrages doivent être démantelés; les hautes et basses eaux artificielles et destructrices provoquées par l'exploitation de la force hydraulique doivent être éliminées; les stations d'épuration le long de la rivière doivent être révisées et l'utilisation d'intrants par l'agriculture riveraine doit devenir acceptable pour la nature. Ce sont les recommandations que viennent d'adresser à la Convention de Berne les associations Pro Natura, le WWF Suisse et la Fédération suisse de pêche.

Fête du peuple jurassien

Stands de l'AFDJ

Comme chaque année à la Fête du peuple jurassien, l'Association féminine pour la défense du Jura (l'AFDJ), qui fêtera ses 50 ans en 2014, tient dans le périmètre de la fête:

- le banc de matériel MAJ-AFDJ et livres jurassiens;
- la pêche miraculeuse (surprises à 2 francs pour filles et garçons de 1 à 13 ans);
- le stand des pâtisseries et totchés.

Adhère à l'AFDJ au moyen des cartes d'adhésion et des bulletins de versement présents au stand de la Fête du peuple jurassien! Les cotisations annuelles de membre soutien se montent à 20 francs.



Construire ensemble un nouveau canton

Dans quelques mois, les citoyens de la région jurassienne seront les protagonistes d'un événement unique dans l'histoire suisse récente. Ce rendez-vous politique de première importance leur permet de s'interroger sur leur avenir. La République et Canton du Jura a pris ses responsabilités: elle est prête à remettre en question sa propre souveraineté cantonale.

Le gouvernement est reconnaissant du travail accompli par les générations qui ont fondé l'Etat jurassien. Après un rattrapage d'investissements dépassant 5 milliards de francs, le canton du Jura a trouvé sa place au sein de l'alliance fédérale. Bénéficiant d'une Constitution considérée comme moderne et progressiste, il s'est donné les moyens d'assurer protection et cohésion sociale à ses habitants. La souveraineté cantonale, dont les Jurassiens ont fait l'expérience, a été pour eux un instrument d'indépendance et de liberté, de progrès et de développement.

Si l'Etat jurassien né le 1^{er} janvier 1979 s'est imposé à l'époque comme l'aboutissement tant attendu d'une lutte identitaire et que, d'une manière générale, les citoyens lui vouaient un attachement quasi inconditionnel, celui auquel le gouvernement aspire aujourd'hui sera l'écho de convergences d'intérêts économiques et sociaux, culturels et politiques. Le 24 novembre 2013, il est proposé aux Jurassiens et aux Jurassiens bernois de s'engager dans un projet d'avenir, vecteur de progrès. Il sera élaboré conformément aux attentes des générations actuelles, qui en seront les acteurs.

La tâche sera délicate, personne ne l'ignore. Se réformer, s'adapter en étant fidèles aux valeurs fondatrices et suffisamment libres pour susciter un nouvel élan collectif représente un défi ambitieux et captivant. De la capacité de l'Etat jurassien et du Jura bernois de se remettre en cause, d'élever le regard et de se

projeter vers l'avant dépend l'avenir de la communauté jurassienne. Au statu quo politique répond l'ouverture possible sur une évolution commune et positive de la région jurassienne tout entière.

Si l'une des populations estime toutefois, le 24 novembre, que la communauté d'intérêts qui lie le Jura et le Jura bernois n'est pas suffisante pour entrer dans le processus de création d'un nouvel Etat, le Gouvernement jurassien en prendra acte. Sous réserve de la procédure appliquée aux communes du Jura bernois, le canton du Jura entretiendra alors avec le canton de Berne les mêmes relations qu'il entretient avec les autres cantons voisins dans le cadre institutionnel fédéral. Les deux cantons supprimeront les structures qu'ils avaient instaurées pour promouvoir la collaboration interjurassienne. L'Assemblée interjurassienne, en particulier, sera dissoute.

Voter «oui» le 24 novembre prochain, c'est miser sur l'ouverture et la fraternité, c'est s'offrir l'opportunité d'accomplir un magnifique exercice démocratique, c'est se placer délibérément au-dessus des contingences, contraintes, incompréhensions ou divergences léguées par notre passé, c'est permettre au Jura et au Jura bernois de se construire un avenir commun et de mieux positionner la région dans son environnement national. En acceptant le processus proposé, les Jurassiens et les Jurassiens bernois deviendront les architectes de leur avenir.

Extraits du rapport du Gouvernement jurassien sur la reconstitution de l'unité du Jura, 5 juin 2013.

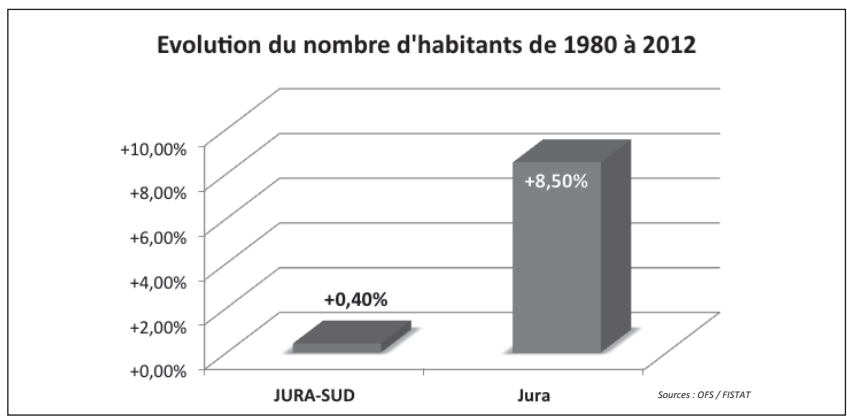


LE SAVIEZ-VOUS ?

Vecteur de progrès et de développement, la souveraineté cantonale acquise par le Jura en 1979 a généré d'importantes retombées. Grâce à elle, le Jura a pu gérer librement ses affaires et bénéficier d'une gouvernance propre et apte à satisfaire ses aspirations premières.

Les effets bénéfiques de la souveraineté se sont notamment fait ressentir sur l'évolution démographique du canton du Jura.

Au sein d'une entité romande, le Jura-Sud pourra également tirer les nombreux bénéfices découlant de la souveraineté. Il ne coûtera rien de se donner les moyens d'étudier les contours d'un nouveau canton en votant oui le 24 novembre 2013.



Engagements fermes

S'il convient bien entendu d'expliquer en quoi consistent une constituante et le mandat qu'elle se voit confier, il importe aussi d'anticiper les questions annexes mais néanmoins importantes que cette assemblée devra aborder. Dans ce sens, les partis politiques du Nord et du Sud, qui composeront cette constituante, doivent d'ores et déjà donner des garanties à différentes catégories de la population se sentant déséquilibrées par le processus en cours. Il s'agit de prendre des engagements fermes:

– à l'égard des fonctionnaires jurassiens et de leurs homologues des unités administratives bernoises implantées dans le Jura-Sud en garantissant aux uns comme aux autres un réengagement dans l'appareil du nouvel Etat;

– à l'égard du personnel hospitalier et des patients de nos établissements de soins en mettant en évidence que les décisions qui les concernent seront prises non pas à Berne mais par des élus jurassiens ayant à cœur d'œuvrer au bien-être et à la sécurité de la population;

– à l'égard des enseignants, des étudiants, des apprentis qui évoluent dans un monde de la formation que nous pourrions ensemble ajuster à nos besoins et aux attentes de la jeunesse;

– à tous ceux qui pensent à tort qu'en matière d'impôts, de taxes, de charges diverses le nouvel Etat s'alignera dans chaque cas sur la moins bonne situation prévalant aujourd'hui à Berne ou dans la république jurassienne.

Aux quelques Jurassiens de la république, sûrs des acquis d'une souveraineté obtenue de haute lutte et qui rechigneraient au partage avec le Sud, il conviendra de rappeler que le canton du Jura a vu le jour le 23 juin 1974 dans un scrutin dont la majorité s'est faite non seulement grâce au choix du Nord mais aussi avec les voix des autonomistes du Sud. Il est du reste frappant de constater que les milieux les plus jaloux aujourd'hui de leur souveraineté sont précisément ceux qui hier ont le plus hésité à la conquérir.

Pierre Corfu, Moutier, observateur de la ville de Moutier au Parlement jurassien, 19 juin 2013.

«Faites la liberté 2013!»: tout simplement magnifique!

Le 15 juin 2013 restera décident dans nos mémoires: une «Faites la liberté!» exceptionnelle! la foule des grands jours dès le début de la manifestation et jusque tard dans la nuit. Une partie politique haute en couleur, en drapeaux, en jeunesse venue dire son enthousiasme pour un projet de nouveau canton et sa détermination à tout mettre en œuvre pour y parvenir. Ambiance et coude à coude fraternel lors de l'apéritif et du repas. Et enfin, clou de cette belle journée, la revue «Jura... Jura pas» magnifique de plaisir, de rires et de chansons, avec la participation de quelques-uns de nos grands artistes jurassiens.

Le comité d'organisation, emmené par Nicolas Terreaux, tient à remercier tous ceux qui, chacun à son poste, ont contribué au succès de «Faites la liberté!» Chanteurs, danseurs, comédiens, techniciens de toutes sortes, mais également les nombreux bénévoles qui ont assuré le montage, la décoration, le service des boissons et des repas et même le nettoyage final. Merci à l'AFDJ pour ses succulentes pâtisseries. Merci au public si chaleureux venu faire la «Faites» avec nous.

Et maintenant, en route vers le 24 novembre et... au travail!

● Le comité d'organisation



Nicolas Terreaux, président du comité d'organisation de «Faites la liberté!» (© photo: Andrea Babey).

«J'ai toujours vécu dans une république qui m'offre, à quelques kilomètres de distance, toutes les prestations dont j'ai besoin. Mais je peux imaginer les difficultés rencontrées pour un Jurassien du Sud d'avoir des contacts avec des gens qui ne parlent pas sa langue. C'est inimaginable qu'on puisse téléphoner à un représentant d'un Etat sans se faire comprendre.»

Christophe Schaffter, Delémont, député («Le Quotidien Jurassien», 27 juin 2013).

Une arbalète ripolinée!

La différence de mentalité entre Alémaniques et Romands n’est, certes, plus à démontrer. Encore moins celle des Bernois par rapport aux Jurassiens. Ces derniers, dès le début de ce que l’on a appelé «la Question jurassienne», en ont eu l’indiscutable et parfois la cruelle illustration.

Le 18 janvier 1948, le Mouvement séparatiste jurassien tenait, à Delémont, sa deuxième assemblée populaire. Dans la cour du Château, le président Daniel Charpilloz harangua les participants, au nombre de cinq cents environ, faisant ressortir la nécessité de libérer le Jura de la tutelle bernoise.

Selon la rumeur populaire, il était question que les maîtres des bords de l’Aar envoient une brigade de gendarmes afin de calmer les ardeurs sécessionnistes... A ce propos, l’orateur de Bévillard plaisanta en ces termes: «Que le gouvernement de Leurs Excellences nous envoie mille gendarmes! Nous ne craignons rien. Pour nous défendre, contre leurs mille matraques, nous avons loué l’arbalète de Guillaume Tell (*rires dans l’auditoire*). Nous aurions voulu vous la montrer cet après-midi, mais on est en train de la passer au ripolin!» (*rires prolongés*).

On croit rêver... La boutade, pétrie d’esprit latin, était hors de portée de qui vous savez. Trois jours plus tard, la Chancellerie d’Etat du canton de Berne, avec tout le sérieux qui la caractérisait, envoyait à l’industriel du Jura-Sud une lettre comminatoire qu’il convient de citer...

Au nom de la section présidentielle du Conseil-exécutif, nous avons l’honneur de vous prier de nous renseigner sur le point suivant: D’après un article paru dans la National Zeitung du lundi 19 janvier 1948, vous auriez, à l’assemblée séparatiste qui avait lieu la veille à Delémont, affirmer entre autres ceci: «Si le président du gouvernement Feldmann menace d’envoyer une brigade de gendarmes dans le Jura, la population jurassienne ne s’en émeut pas. Cas échéant, elle saura se souvenir de l’arbalète de Guillaume Tell.»

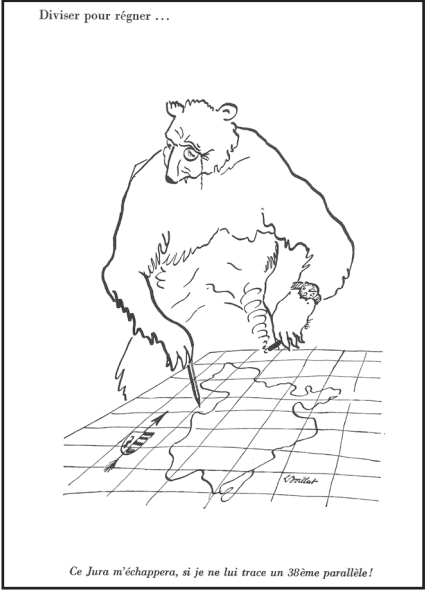
Veuillez nous dire si vous avez effectivement tenu ces propos, la presse jurassienne n’en faisant pas mention, sauf erreur.

Attendant votre réponse au plus tard pour la fin de la semaine, nous vous présentons, Monsieur...

Et Roland Béguelin, qui avait conté cet épisode dans *Le Réveil du peuple jurassien* (1952), de conclure: «Cet échantillon de l’humour gouvernemental provoqua, dans le Jura, un rire homérique, qui ne fit que grandir lorsqu’on apprit que M. Charpilloz avait reçu la visite d’un sergent de la gendarmerie! Le despotisme bernois ne se dévoilait que pour se couvrir de ridicule.»

Le temps a passé, certes, mais comment ne pas qualifier de farfelus, sinon de renégats, certains personnages politiques du Jura-Sud osant affirmer qu’ils se sentent plus proches de la mentalité bernoise que de celle... des habitants de la République et Canton du Jura!

● Roger Chatelain



Caricature de Laurent Boillat publiée dans l'ouvrage «Le Réveil du peuple jurassien, 1947 – 1950».

Succès pour la vente aux enchères

Les organisateurs de la vente aux enchères du 29 juin 2013 en faveur de la campagne pour le OUI le 24 novembre prochain tiennent à remercier toutes les personnes qui ont œuvré, de près ou de loin, à la réussite de cette journée exceptionnelle, en particulier les membres du Groupe Bélier, les dames de l’AFDJ avaient accepté de rôle d’hôtesse*s*, ainsi que les planteurs de clous, discrets mais efficaces.

Plus de 240 objets avaient été rassemblés et offerts aux amateurs, un chiffre considérable en la circonstance. Ils provenaient de 61 donateurs, pour la plupart jurassiens, des collectionneurs pour deux tiers et des artistes pour un tiers. La vente proprement dite a connu une belle affluence: plus de cent amateurs ont défilé à l’exposition et lors de la vente. Une cinquantaine d’acheteurs se sont fait concurrence lors de la mise à prix, présidée par Richard Marquis, un maître en la matière.

Au terme de l’exercice qui aura duré trois heures, plus de la moitié des œuvres proposées ont trouvé acquéreur, à la grande satisfaction des amateurs. Une seconde vente aura lieu dans le cadre de la 66^e Fête du peuple jurassien, le dimanche 8 septembre prochain à la halle du Château de Delémont dès 14h30.

● PPH



Communes

Plateau de Diesse: fusion approuvée

Le Gouvernement bernois a approuvé la fusion des trois communes de Diesse, Lamboing et Prêles en une seule qui portera le nom de Plateau de Diesse. Cette fusion, que le Conseil exécutif a soutenue en adoptant à la même occasion un crédit de quelque 31 francs au titre de prestations complémentaires, prendra effet le 1^{er} janvier 2014.

Tourisme

4^e édition du Labyrinthe suisse

En trois éditions, le Labyrinthe suisse, à Delémont, a attiré quelque 50 000 visiteurs qui se sont lancés dans le dédale de maïs constituant le plus grand labyrinthe du pays. Pour la quatrième édition, qui a lieu jusqu’au 22 septembre, le parcours a été entièrement redessiné (circuit de 5 km, surface de 45 000 m²). L’attraction est ouverte de 10h à 18h.

Environnement

Signalisation dans les réserves

Le canton du Jura a installé treize nouveaux panneaux d’information dans les réserves naturelles de l’étang de Bollement, de l’étang de Lucelle et du Cerneux. Cette opération fait suite à celle réalisée en 2010 dans la réserve naturelle du Doubs. En raison de leur état dégradé, le remplacement des panneaux actuels était devenu indispensable.

Le canton du Jura compte une dizaine de réserves naturelles, auxquelles s’ajouteront les tourbières des Franches-Montagnes et les marais ajoulots qui seront prochainement classés.

A l’étang de Bollement, l’importance historique des moulins, la valeur naturelle de l’étang et la réserve forestière environnante sont évoqués. Au Cerneux (commune de Courroux), ce sont la prairie sèche et la valeur paysagère du bocage qui sont mentionnés, alors qu’à l’étang de Lucelle, les panneaux complètent l’information déjà mise en place par la Fondation du lac de Lucelle.

Ce projet a été fait suite à l’acceptation, par le Parlement jurassien, d’un postulat de Michel Juillard intitulé «Pour une signalisation moderne et conviviale des réserves naturelles du canton du Jura».



MOUVEMENT AUTONOMISTE JURASSIEN
RASSEMBLEMENT JURASSIEN ET UNITE JURASSIENNE

Secrétariat de
Force Démocratique
Case Postale 40
2606 Corgémont

Delémont, le 20 août 2013

Votation du 24 novembre 2013 – invitation à un débat

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire, Madame, Monsieur,

Le scrutin populaire du 24 novembre sur l’avenir institutionnel de la région jurassienne revêt une importance capitale, nous en sommes tous d’accord. L’exercice démocratique auquel sont conviées les populations concernées représente une chance exceptionnelle, unique, qui aura sa place dans l’histoire politique de la Suisse.

Nous pensons tout comme vous qu’en regard de l’importance de l’enjeu du 24 novembre, le corps électoral établi de part et d’autre de la frontière cantonale doit être informé le plus complètement possible.

Vous le savez, le Mouvement autonomiste jurassien, à l’instar de Force démocratique, s’engage pleinement afin de présenter les arguments qu’il défend. Souvent dans les médias, on évoque l’opposition de nos deux mouvements sans en montrer les tenants et aboutissants. Aussi estimons-nous qu’il serait bénéfique que nous exposions simultanément nos positions respectives, cela afin de leur donner davantage de relief.

Dans cette perspective, nous invitons *Force démocratique* à participer avec le MAJ à un grand débat public dans le Jura bernois, à la date et à l’endroit que votre mouvement voudra bien choisir. Nous vous proposons d’échanger avec nous par délégations interposées de deux ou trois personnes, dont les propos seraient arbitrés par deux journalistes de la région, l’un désigné par vous, l’autre invité par nos soins, cela de manière à assurer la plus parfaite égalité de traitement, qu’il s’agisse du temps de parole des délégations ou de la nature et du nombre des questions débattues.

Nous souhaitons que ce débat ait lieu dans le courant du mois de septembre et au plus tard jusqu’à la mi-octobre.

Pour que les choses soient totalement transparentes, nous nous permettons de rendre publique cette invitation, dont nous espérons qu’elle suscitera l’intérêt du corps électoral. Pour des raisons pratiques, vous comprendrez que nous souhaitons obtenir une réponse de votre part jusqu’au 5 septembre, de sorte que nous puissions prendre suffisamment tôt les dispositions – de manière concertée si nécessaire – utiles à la bonne organisation de ce débat.

En restant à votre disposition, nous vous prions d’agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire, nos salutations distinguées.

Au nom du Comité exécutif du MAJ (RJ-UJ)

Le président :

Laurent Cogé

Le secrétaire général :

Pierre-André Comte

« Le canton sacrifie les Romands de Bienne, alors même qu’il ne cesse de mettre en avant son bilinguisme. »

Marie-Jeanne Carnal, enseignante à l'Ecole supérieure de commerce de Bienne, à propos de la réorganisation des gymnases de Bienne (« Journal du Jura », 2 juillet 2013).

« Pour moi, le CJB reste un Père Noël régional qui n’a pas de pouvoir politique. Ce n’est pas grâce à lui que le Jura bernois va peser davantage politiquement. Quant au statu quo+, pour que ça signifie quelque chose, il faudrait du « + ». Or, pour l’instant, Berne réfléchit plutôt à comment faire moins. (...) Le Jura s’en sort bien, mieux que le Jura bernois avec par exemple davantage de places de travail créées. Ceux qui prétendent que ce canton serait trop petit devraient être inquiets pour toute la Suisse! »

Frédéric Charpié, secrétaire général de La Gauche (« Le Quotidien Jurassien », 20 juin 2013).

REVUE DE LA PRESSE

Les tribulations d’un chef de campagne UDC.

La Matinale RFJ, Federico Rapini (21 juin 2013)

« Au scalpel »

Etonnantes révélations que celles de *La Tuile*. Dans le dernier numéro de son satirique, Pierre-André Marchand dézingue, dans le style qui est le sien, un illustre Prévôtois. Qui? Eh bien ni plus ni moins que Pierre-Alain Droz. Cet économiste a été désigné récemment par son parti, l’UDC du Jura bernois, comme chef de la campagne en vue du vote du 24 novembre. En quelques mots, l’homme défendra le NON, combattrà la création d’une assemblée constituante interjurassienne. Une figure importante de la campagne donc, vu le poids de l’UDC dans le Jura bernois. Bon, quelle est la nature des révélations de *La Tuile*? Figurez-vous que le conseiller de ville UDC ne paierait plus d’impôts depuis 1999. Il aurait fait valoir depuis de nombreuses années, des actes de défaut de biens pour ne pas verser le moindre firelin au fisc bernois. Si les révélations de *La Tuile* sont étonnantes, elles ne le sont pas moins que le parcours de Pierre-Alain Droz. Cet autonomiste convaincu, collaborateur au *Jura Libre*, membre du Rassemblement jurassien, retourne sa veste après le vote consultatif organisé à Moutier en 1998. Lors de ce rendez-vous, il s’est retrouvé opposé à son camp et lorsque le NON est sorti des urnes, les autonomistes ne lui ont pas pardonné. Personnage bourru, peu enclin à donner dans la demi-mesure, il est passé de l’autonomisme engagé à l’antiséparatisme forcené. Pierre-Alain Droz est notamment l’ennemi juré du maire de Moutier, Maxime Zuber, que l’UDC n’a pas hésité à accuser dans une affaire de tutelle. Que nous disent les révélations de *La Tuile*? Y a-t-il une corrélation entre le changement de camp de Pierre-Alain Droz et ce qui pourrait paraître pour de l’indulgence du fisc bernois. Les dates coïncident certes mais pour l’instant, rien ne le prouve. Avouez tout de même que la situation est cocasse. Nous avons un économiste, un homme qui offre des conseils pour assainir les finances de ses clients et qui ne paierait pas d’impôts depuis belle lurette en raison d’actes de défaut de biens. Tout cela dans le cadre d’une campagne politique qui a fait beaucoup de remous surtout au niveau du financement par les collectivités publiques. Une chose est certaine: Pierre-Alain Droz devrait sortir du bois pour se défendre, pourquoi pas réfuter les révélations de *La Tuile* à défaut de perdre toute crédibilité. Il semblerait qu’en choisissant le bourrin bourru Pierre-Alain Droz, l’UDC du Jura bernois ait misé sur le mauvais cheval!

Le MUJ exige des excuses

Dans une lettre adressée le 6 août 2013 au président du Gouvernement bernois Christoph Neuhaus, le Mouvement universitaire jurassien (MUJ) regrette les propos tenus par ce dernier lors du pique-nique de Mont-Girod, sur les hauteurs de Champoz, organisé le 14 juillet dernier par le Groupe Sanglier. En débutant son discours par «chers compagnons de lutte», M. Neuhaus a foulé le devoir d'impartialité lié à sa fonction.

«Considérez-vous réellement que la haine de certains citoyens bernois est «votre lutte»? En soutenant politiquement les idées du Groupe Sanglier, prenez-vous conscience que vous légitimez également la vision de la société qu'a ce groupe?» interroge le MUJ.

Les jeunes universitaires soulignent que de tels agissements mettent en danger le climat politique au sein de la population du Jura-Sud. Ils exigent des excuses de la part du Conseil exécutif bernois et de son président, M. Neuhaus.

ET TOUT CECI EST VRAI

Interpellé par le conseiller aux Etats bernois Hans Stöckli, le Conseil fédéral indique qu'il n'entend pas lancer de festivités (en 2015) pour le bicentenaire du Congrès de Vienne (1814/1815) et du Pacte fédéral de 1815. Il serait prêt «si les cantons devaient l'en prier, par exemple, à examiner l'éventualité d'un soutien dans le cadre d'une activité de coordination de la Confédération.»

* * *

Dans une communication adressée à sa clientèle, les Forces motrices bernoises informent de leur changement de raison sociale. Exit l'abréviation FMB. La désignation est désormais «BKW Energie SA» (jusqu'ici «BKW FMB Energie SA»).

* * *

Mieux vaut tard que jamais: le Conseil du Jura bernois (CJB) a redéfini sa «stratégie en vue de défendre les intérêts du Jura bernois dans le domaine des transports publics». Il a pris la décision d'adhérer à l'association Oustrail qui défend les intérêts de la Suisse occidentale. Il a également écrit à la Direction cantonale des travaux publics, des transports et de l'énergie pour lui faire part de sa position en ce qui concerne la menace qui pèse sur les lignes régionales à la suite de la révision d'une ordonnance fédérale ainsi que des conséquences, pour la région, des travaux qui seront menés dans la région de Lausanne.

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:

Société coopérative

Le Jura Libre

Case postale 202

2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44

Télécopieur: 032 422 69 71

Meubler le vide: une médaille à RJB

Il semble que même l'actualité se conforme à la convention collective et profite des congés payés. Durant les vacances horlogères, c'est donc la croix et la bannière pour les héroïques journalistes de piquet contraints de trouver suffisamment de matière pour meubler leurs journaux. Dans ces moments de solitude, il faut pouvoir compter sur son imagination et sa créativité. Ce dont ne manque pas un jeune journaliste de *Radio Jura bernois* qui, pour combler le vide de l'actualité de ce dimanche 28 juillet de canicule, a rédigé une «brève», véritable perle à inscrire en lettres d'or dans les annales journalistiques francophones. Votre serviteur ne résiste pas au plaisir de partager le plaisir de cette lecture:

Le temps parfait pour griller

«Les Suisses sont de grands amateurs de grillades. Chaque année lorsque la météo le permet, les barbecues deviennent une religion pour bon nombre de personnes. Et comme le mois de juillet est fortement ensoleillé, autant vous dire que l'odeur de viandes grillées se fait sentir loin à la ronde. La population adepte de grillades se divise en deux: tout d'abord ceux pour qui le goût de la viande n'a pas de grande importance et qui vont par conséquent s'approvisionner dans les grandes enseignes. Viennent ensuite ceux qui ne jurent que par le boucher du coin de la rue et qui sont conseillés avant de mettre leur choix sur le grill.» / dpi

Fête du 1^{er} août à PBD-Land: fiasco total

Ce devait être LA manifestation à ne manquer sous aucun prétexte. Financée par les généreux contributeurs de Perrefitte, la fête nationale avait été mitonnée pour permettre à la mairesse virginale Poppins-Heyer de travestir une fois de plus son petit village en PBD-Land et de détourner les louables sentiments patriotiques de ses ouailles pour faire campagne en vue du vote du 24 novembre 2013. Soucieuse d'attirer la foule des grands soirs, Poppins-Heyer avait invité ce qu'elle croyait être des stars de la politique: le conseiller aux Etats PBD Werner Luginbühl, alias Mister Jelmoli, et le Kaporal UDC Manfred Bühler. Discrètement présent à cette soirée mémorable à laquelle Virginie la nivéale attendait plus de sept cents personnes, votre serviteur

en a compté soixante-cinq (organisations compris). On dénombra trente-deux entrées payantes et huit menus, en tout et pour tout, furent servis. Prétendant savoir ce que veulent les jeunes, Virginie Poppins assurait pourtant que ces derniers s'étaient donné le mot pour assister en nombre au concert du groupe de youltze lucernois les ChueLee. Et ce fut le flop le plus total, comme en atteste la photo d'ambiance parue dans les journaux sur laquelle on ne voit que les deux orateurs, désespérément seuls. Des discours, on ne retiendra que cette déclaration des ChueLee qui ont dit leur plaisir de se produire dans le Jura (!) Quant à Kaporal Bühler et à Werner Jelmoli, ils sont rentrés au bercail la queue entre les jambes en entonnant non pas un air des ChueLee mais ce refrain bien connu: «A l'événement de la Heyer, j'étais devant, j'étais derrière, j'étais derrière, j'étais devant, j'étais tout seul à l'événement.»

Chères saucisses

Revenant à l'étude anthropologique du journaliste de RJB, on notera que la mairesse Heyer Poppins n'appartient pas à la catégorie des gourmets «qui ne jurent que par le boucher du coin de la rue». Pour sustenter les milliers de participants à sa mégafête du 1^{er} août, la Virginale PBD s'assura en effet les services d'un boucher autre que le seul et unique que compte Perrefitte. Après avoir juré ses grands dieux que plus jamais il ne voterait pour l'égérie PBD, le boucher du village se consola en apprenant que son concurrent n'écoula que huit maigres saucisses.

Vorbourg sur Soleure

Dans une récente rubrique, votre serviteur s'en est pris à l'élégant Francis Daetwyler, alias D^r Märklin, et a commis l'inexcusable erreur d'évoquer la gare argovienne (sic!) d'Olten, situant ainsi la ville dont Francis Le Magnifique se croit le roi, dans un autre canton que le sien. Au temps pour Vorbourg qui devait être «sur Soleure» et merci aux lecteurs perspicaces qui l'ont remis sur de bons rails.

● Vorbourg



Fiasco total pour la fête du 1^{er} août organisée à Perrefitte.

«Plus de quarante associations interjurassiennes démontrent tous les jours la pertinence d'une destinée commune. De l'agriculture aux bourgeoisies, du football à la formation des apprentis, les Jurassiens du nord et du sud partagent d'ores et déjà de nombreuses activités. Or, en raison de réglementations et de cadres juridiques différents, ces collaborations sont souvent difficiles à mettre en œuvre. Supprimer la frontière politique faciliterait grandement une coopération qui devrait couler de source. (...) Les deux régions ont l'occasion historique d'associer leurs compétences, leurs talents et leurs destinées. Sauront-elles saisir cette chance, malgré les forces qui s'y opposent? Il faut parier sur la raison, mais aussi sur le cœur, pour encourager les citoyen-ne-s à voter oui le 24 novembre prochain.»

Anne Seydoux-Christe, conseillère jurassienne aux Etats («Le Matin Dimanche», 23 juin 2013).

IDÉES DE LECTURE

Les Editions du Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier publient leur troisième ouvrage consacré au vieux Moutier en cartes postales.

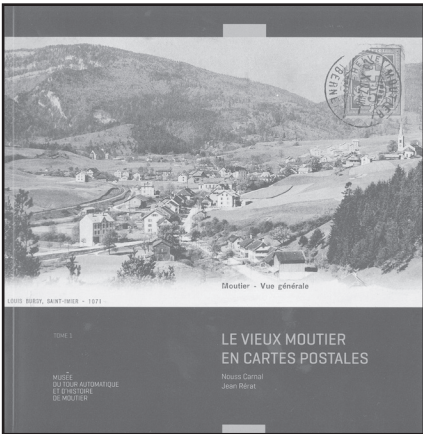
Après deux précédentes publications datant de 2011 (*Retour au pays de la poupée mobile* de Marianne Spozio) et de 2012 (*Henri Cobioni, pionnier de l'aviation, 1881-1912*), Nouss Carnal et Jean Rérat se sont plongés dans les quelque quarante mille documents d'archive du musée prévôtois pour en extraire plus de sept cents cartes postales de Moutier. Les plus anciennes datent de la fin du XIX^e siècle et correspondent à l'époque où la carte postale est apparue.

De cette collection, les deux auteurs ont extrait deux cents cartes postales dont une centaine illustrent le premier tome du livre intitulé *Le vieux Moutier en cartes postales*.

Cet ouvrage invite le lecteur à cheminer dans les quartiers et les rues du centre du vieux Moutier. Les légendes des illustrations sont volontairement brèves afin que

chacun puisse exercer sa propre curiosité. Le second tome, qui paraîtra en 2014, sera consacré à la périphérie de la cité prévôtoise.

● LG



«Le vieux Moutier en cartes postales», par Nouss Carnal et Jean Rérat, Editions du Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier (www.museedutour.ch), 107 pages.

Bellelay

Sculpteur, graveur et dessinateur, Romain Crelier est né en 1962. Il réside à Chevenez et effectue des études à l'Ecole des beaux-arts de Sion (1986-1987).

Puis il suit des cours de sculpture à la «Schule für Gestaltung» de Bâle (1987-1990). De 1991 à 1992, il fait un séjour à la Cité internationale des Arts, à l'atelier du canton du Jura, à Paris. Dès 1994, il est membre de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses (SPSAS), section Jura, et de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts (IJSJA). En 1989, il reçoit le Prix Idée du Kunstkredit de la ville de Bâle pour une installation dans un carrefour de la ville et, en 1997, le Prix de la Fondation Joseph et Nicole Lachat. Il compte à son actif de nombreuses expositions personnelles, notamment à Bâle, à la Galerie du Tilleul à Perrefitte, à la Galerie du Soleil à Saignelégier, au Centre d'Art à Neuchâtel, au Musée jurassien des arts à Moutier ou encore en France, à Ivry-sur-Seine. Il a participé aussi à plusieurs expositions collectives à Genève, Berne, Delémont, Bâle, Fribourg-en-Brisgau ou encore Altkirch.

Depuis le 22 juin de cette année – et jusqu'au 16 septembre – il a donné à l'intérieur de l'église abbatiale de Bellelay une dimension nouvelle qui vaut le déplacement et qui donne le vertige. Personnes sensibles s'abstenir! Mais toutes les autres admireront, dans la surface d'huile de vidange installée à même le sol, un Bellelay à l'envers, à la conquête du sous-sol. Un Bellelay complet. Un Bellelay fou.

● PPH

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le canton du Jura n'a pas l'intention d'imposer un changement aux habitants du Jura-Sud. La votation du 24 novembre 2013 portera sur l'élaboration d'un projet de création d'un nouveau canton. Il n'est pas question de rattachement du Jura-Sud au canton du Jura. Au terme de ce travail, il sera ainsi possible d'évaluer concrètement les opportunités offertes par la nouvelle entité romande puis d'accepter ou de refuser le projet.

La souveraineté cantonale est un gage de développement. L'évolution démographique qu'a connue le canton du Jura depuis 1979 en témoigne. En outre, le canton du Jura peut aussi compter sur un accroissement naturel positif, contrairement au Jura-Sud.

